

## **La logique du don et de la gratuité dans l'économie selon "Caritas in Veritate"**

**Author** : Maximilien Bernard

**Categories** : [Communication P](#)

**Date** : 25 avril 2011

La Fondation de Service politique et l'Association des Economistes catholiques [organisent un colloque](#) sur la logique du don et de la gratuité dans l'économie. Selon l'encyclique de Benoît XVI,

Le grand défi qui se présente à nous est de montrer que le principe de gratuité et la logique du don peuvent et doivent trouver leur place dans l'activité économique normale.

Dans *Centesimus annus*, Jean-Paul II avait identifié la société civile comme le cadre normal de l'économie de la gratuité, sans l'exclure du marché ou de l'État. Aujourd'hui, dit Benoît XVI,

la vie économique doit être comprise comme une réalité à plusieurs dimensions [où la] la réciprocité fraternelle doit être présente

C'est l'objet de ce colloque de comprendre ce que veut dire le pape, et d'explorer les voies ouvertes par son encyclique. **Mgr Alain Castet, évêque de Luçon**, chancelier de l'Institut catholique d'études supérieures (ICES, La Roche-sur-Yon) : interviendra sur le thème « *La relation entre Dieu et les hommes : échange et/ou gratuité ?* »

Samedi 30 avril 2011, Paris VIIe, paroisse catholique Saint-Pierre-du-Gros-Cailou.